

ATTESTATION DE VERIFICATION D'UN SYSTEME DE LIMITATION DE VITESSE

Suivant l'annexe 8 de l'arrêté du 23 décembre 2002 modifiant l'arrêté du 2 juillet 1982.

N° 4357

Echéance de validité de l'attestation (1): 24/09/2026

Je soussigné,

Station agréée n° d'agrément: 08.04.271.023.01 du 04/02/2013

Vérificateur:

SLB (BEUZEVILLE)
Av du 46ième royal marine commando
27210 BEUZEVILLE

atteste que le système de limitation de vitesse ou le limiteur du véhicule ci-dessous a fait l'objet d'une vérification, et que son fonctionnement est conforme aux exigences réglementaires en vigueur.

Vitesse de réglage du système de limitation de vitesse ou du limiteur: 90 km/h

Catégorie véhicule: N3

Marque véhicule: RENAULT

Type véhicule: 385.19T

N° de Chassis: VF622GVA000150652

N° d'Immatriculation: GJ-135-FR

Exploitant:

Fait le: 25/09/2025 Lieu: BEUZEVILLE

Le contrôleur: LELIEVRE Christopher

(1) : Date attestation + 1 an